



**Déclaration de la  
Conférence des évêques catholiques du Canada et de  
l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix – Caritas Canada**

**NOUVELLES SUR L'EXAMEN COMMUN DES  
PARTENAIRES INTERNATIONAUX DE L'OCCDP**

En prévision de la collecte du *Carême de partage* dans les paroisses du Canada en ce prochain cinquième dimanche de carême, le 7 avril 2019, nous voulons donner des nouvelles sur l'examen en cours de bon nombre d'organismes partenaires de l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix – Caritas Canada (OCCDP). Le *Carême de partage* est la plus importante source de financement de l'année de l'OCCDP, et il est essentiel pour les projets à long terme de développement communautaire en faveur de ceux et celles qui sont dans le besoin dans le Sud mondial et pour le travail d'éducation dans les paroisses de tout le Canada.

Vers la fin de 2017, la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) et l'OCCDP ont formé un sous-comité mixte chargé d'examiner tous les projets internationaux et les organismes partenaires de l'OCCDP en préparation pour la campagne annuelle du *Carême de partage*. Un examen préliminaire des 183 organismes partenaires de l'OCCDP a été effectué à la lumière de certains critères établis à partir de la doctrine sociale et de l'enseignement moral de l'Église. Même si aucune question n'a été posée sur des projets que l'OCCDP aide à financer, 52 organismes partenaires font l'objet d'une étude et d'éclaircissements additionnels détaillés. Avec l'entière participation de l'OCCDP et de la CECC dans le processus, l'examen est rigoureux, équitable, objectif, conforme aux enseignements de l'Église, et il est clarifié davantage par de l'information additionnelle concernant la nature et le contexte de chaque situation.

En 2018, l'OCCDP a imposé un moratoire au financement des 52 partenaires jusqu'à ce que toutes les questions concernant leur acceptabilité aient été résolues. Tous les fonds recueillis dans la campagne du *Carême de partage* 2019, tout comme l'année dernière, serviront à soutenir d'autres projets de justice, de solidarité et de paix qui sont entièrement conformes aux valeurs et aux principes de l'Évangile et de la doctrine sociale de l'Église.

L'objectif est de conclure cet examen par une mission et un processus améliorés, des procédures renforcées et des partenariats renouvelés. Depuis janvier 2019, le sous-comité des deux organismes s'est réuni pendant trois journées entières et tient des communications fréquentes. Les prochaines réunions additionnelles permettront d'en venir le plus tôt possible à l'achèvement de l'examen. Cet examen commun aura pour résultat une série de recommandations visant à savoir si les partenariats devraient prendre fin, continuer ou continuer sous réserve de certaines conditions. Ces recommandations seront soumises aux délibérations de chacun de nos organismes décisionnels respectifs : notamment, le Conseil national pour l'OCCDP; et pour la CECC, le Conseil permanent et ensuite tous les évêques du Canada.

Les actes de charité et de justice comptent parmi les moyens importants de promouvoir la dignité de la personne humaine et le développement humain intégral. Nous sommes convaincus que cet examen portera beaucoup de fruits pour l'Église, pour l'OCCDP et aussi pour la CECC, ainsi que pour les personnes pauvres et vulnérables du Sud mondial, tout en constituant aussi un témoignage important pour un développement humain intégral et durable.

Le 29 mars 2019